



# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



Cette réunion du CHS-CT s'est déroulée en audio conférence entre l'administration et 3 représentant.e.s par syndicats représentatifs de la DISI Sud-Ouest de 16h à 18h.

Elle sera reconduite toutes les semaines selon les mêmes modalités.

Ce compte-rendu reflète le plus fidèlement possible les propos tenus et les informations et consignes données par la Direction. La situation sur ce sujet évoluant très vite, ces mêmes informations pourront évoluer. Nous vous informerons régulièrement de ces évolutions.

Afin d'être informé.e dans les meilleurs délais, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail personnelle à l'adresse suivante : [contact@sfpd33.fr](mailto:contact@sfpd33.fr)

Les représentant.e.s pour l'Administration :

- Président du CHS-CT
- Adjoint de la DISI SO,
- Cheffe Pôle Ressources,
- Assistante de Prévention ;
- Responsables et adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers et Toulouse.

Les représentant.e.s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :

- ★ Solidaires : Geneviève DELAUNAY, Sylvette CROS, Bruno RIGOLET
- ★ CGT : 3 représentant.e.s
- ★ CFTD : 3 représentant.e.s
- ★ FO : 4 représentant.e.s

## Missions et services

**Propos du Président :** Nous avons préparé un PCA spécial COVID-19

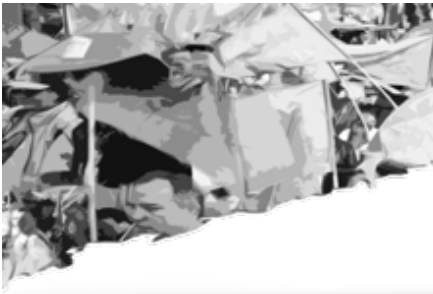
**Les missions prioritaires pour nous suivent celles qui sont prioritaires pour la DGFIP au niveau national :**

- Dépenses publiques, et paye et pension pour les agents de l'administration et des collectivités locales.
- Encaissement des recettes et TVA, IR, PAS et la campagne DPR qui va s'ouvrir pour que les concitoyens obtiennent des droits
- Remboursement et accord de délais pour les entreprises
- Enregistrement

**Les services de la DISI Sud-Ouest suivants sont prioritaires au 06/04/2020 :**

- CID et SIL
- AT : permanence PUV/PGP SPS avec rotation. **Nouvelle mission prioritaire entre le 18 et le 20 avril, le plateau AT Part de Bordeaux en N2 pour le début de la télé-déclaration. Roulement par équipe de 3 agents.**
- Développement : ESI87 : PEZ, REC MEN, CNED -ESI31:PSAR, RMH
- INTEX 86 : uniquement pour des travaux urgents pas tous les jours.
- Exploitations : Limoges, Poitiers et Bordeaux : G2A 33, SARI 33, SPT33, PTS86
- Cellule N3GESPRO TAM Médoc ESI86
- CQEIF 86
- EIFI : ESI86 : DPR - ESI87 : édition des lettres chèques, pas de production « Clic'ESI »
- Direction ESI : A+, et responsables ESI
- DISI : 2 cadres A (télétravail), 1 Idiv, A+, Directeur. 2 agents (par rotation 1 à 2 j par semaine) au service budget pour reprendre le paiement des dépenses publiques et des FDD.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Solidaires Finances Publiques revendique pendant la période :

- ☑ que l'administration réduise au maximum la présence des agents sur les sites en généralisant le télétravail par l'acquisition d'ordinateurs portables en urgence, distribués en priorité pour exercer des missions prioritaires,
- ☑ que les missions non prioritaires soient exclusivement réalisées en télétravail une fois que les services prioritaires seront tous équipés en PC portables,
- ☑ de concentrer les activités de la journée des agents travaillant encore en présentiel sur un nombre d'heures réduit, afin que les agents puissent rentrer chez eux une fois leur travail accompli.

Transmissions données RH au CHSCT

D33 réponses données à RH 2C et taux

	Semaine 12		Semaine 13		Semaine 14		Semaine 15
	17/03/20	20/03/20	23/03/20	27/03/20	30/03/20	03/04/20	06/04/20
EFFECTIF THEORIQUE GLOBAL	480	480	480	480	480	480	480
agents sur missions prioritaires (PCA)	235	307	255	330	326	329	330
taux d'agents dans le PCA	48,96 %	63,96 %	53,13 %	68,75 %	67,92 %	68,54 %	68,75 %
agents PCA exerçant à domicile	27	81	45	63	71	111	101
taux agents PCA à domicile (p/rapp EFF GLOBAL)	5,63 %	16,88 %	28,33 %	13,13 %	14,79 %	23,13 %	21,04 %
agents PCA sur site	221	117	136	117	113	95	103
taux agents PCA sur site (p/rapp EFF GLOBAL)	46,04 %	24,38 %	28,33 %	24,38 %	23,54 %	19,79 %	21,46 %
taux agents PCA sur site (p/rapp EFF PCA)	94,04 %	38,11 %	53,33 %	35,45 %	34,66 %	28,88 %	31,21 %
Tous agents travaillant à domicile (PCA et MNP, en TT ou Webmail etc.)	27	81	45	63	71	111	121
dt agents à domicile équipés TT	27	81	45	63	71	111	120
dt agents à domicile autres modalités	0	0	0	0	0	0	1
ASA CA030	192	190	262	227	273	257	243
cas avérés ou suspicion COVID 19	ND	1	5	1	1	0	0
agents en 14aine	ND	3			5	0	0

Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires** : nous souhaiterions que les OS reçoivent le PCA de tous les services de la DISI Sud-Ouest avec une mise à jour quotidienne du nombre d'agents présents sur place, en télé-travail, en ASA, dans les service avec des missions prioritaires, dans les autres services. Le DG a autorisé ces envois en « anonymisant » le nom des agents. Les autres DISI le font.

**Président** : Vous allez épuiser nos services RH. Nous n'envoyons à RH2C que 2 fois par semaine, donc nous ne pouvons pas vous fournir cela tous les jours !

**Solidaires** : Nous demandons plus pour avoir au moins quelque chose, car cela fait 2 réunions que les organisations syndicales vous réclament ce document !

**Président** : ok, nous vous fournirons une fois par semaine le nombre d'agent envoyé à RH-2C

☆ **La communication de l'administration est relativement défailante auprès des agents. Il y a des agents isolés sans information.**

**Président** : Le sujet communication est difficile. Nous n'avons pas de solution pour les agents en confinement sans web mail, et qui n'ont pas indiqué de numéro de téléphone dans SIRHIUS.

Je vais préparer un message sur Ulysse.

**Resp. ES186** : Nous avons demandé aux agents juste avant le début du confinement de nous laisser avant de partir leurs coordonnées personnelles. Nous informons la quasi totalité de nos agents.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Intervention du médecin de prévention

### Exposé du médecin de prévention :

Le docteur présente le nouveau protocole de reprise de travail pour les agents en 14zaine avec symptômes :

- ☉ Retour **après avis du médecin traitant et du médecin de prévention**,
- ☉ Le médecin de prévention prend contact par téléphone au domicile de l'agent,
- ☉ Retour 48h après l'accord pour 1 semaine en télé-travail, ou ASA si le télétravail n'est pas possible, puis retour en présentiel si besoin.

### Question réponses avec le médecin de prévention :

☆ **Solidaires** : nous souhaitons la présence systématique à ces audios du médecin de prévention, et aussi celle de l'ISST, et d'une assistante sociale si elle est disponible.

**Président** : le docteur ne pouvait pas venir les autres fois, ce n'est pas moi qui ne l'ait pas invitée.

**Médecin** : Je ne peux pas venir à chaque fois car je suis très prise.

☆ **Pour les personnes empêchées, il faut un papier du médecin de prévention?**

**Médecin** : oui je fais une attestation à l'agent.

**Président** : le médecin de prévention du secteur fait un retour au services RH. Les RH DISI renvoient aux services RH de proximité. Les RH de proximité informent l'agent.

Il y a une listes très limitatives des maladies rentrant dans ce cadre sur Ulysse. On ne laisse aucune personne sans information sur son cas.

☆ **Docteur le virus peut être aéroporté ? Vous confirmez ? Etendre le port du masque à tous les agents ?**

**Médecin** : je n'ai aucune certitude. La masque protège les agents en présentiel. Il faut être vigilant sur les open-spaces, et espacer les agents. Je ne suis que les préconisations du Secrétariat-Général. Si il y a des masques vous pouvez les utiliser. L'excès de précautions est une bonne chose dans la période.

☆ **Pensez vous faire des commandes de masques pour le dé-confinement ? Les masques SFP2 sont-ils mieux ?**

**Président** : il faut attendre, et pas en connaître plus que les spécialistes !

**Médecin** : le masque SFP2 est pour les soignants. Il est porté pas plus d'une heure, car on transpire. Le masque de chirurgie est plus confortable plus longtemps.

☆ **Solidaires** : **Pour les agents dont le conjoint ou les personnes à charge sur le même toit sont fragiles, ont-ils droit à une ASA pour ne pas mettre la vie de leurs proches en danger ?**

**Médecin** : Pour les agents des enfants ou conjoints à risque, je recommande aux directions de les placer en quarantaine, et je demande un aménagement de poste, ou si ce n'est pas possible de les placer en ASA. Les directions sont compréhensibles, et suivent mon avis.

☆ **Solidaires** : **et donc M le président, qu'en ait-il des agents de Poitiers dans ce cas à qui vous avez refusé les ASA?**

**Président** : c'est le médecin prévention de Poitiers qui a émis les avis, on ne revient pas sur les décisions prises! Mr , vous voulez toujours tout remettre en cause à votre avantage !

Nous essayons de trouver les solutions, mais quand ce n'est pas possible, on ne revient pas dessus.

**Solidaires** : je vous laisse avec votre conscience M le président, ou M directeur, ou M M. Le temps nous dira si vous avez eu raison de prendre ces décisions.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Informations RH - Paye - congés - ASA Covid19 - cantine

### Les agents actuellement sont dans les situations suivantes :

- ▶ au travail ou en télétravail,
- ▶ en Autorisation Spéciale Absence (ASA) COVID-19 s'il sont affectés dans un service non-prioritaire,
- ▶ en ASA s'ils sont empêchés pour raisons médicale « personne fragile »,
- ▶ en ASA s'ils gardent leur.s enfant.s (limité à 1 parent par foyer d'enfants de moins de 16 ans)
- ▶ en congés lorsqu'ils les ont posé avant le début du confinement.
- ▶ en maladie.

### Extrait de la note de la DGAFP de mars 2020 concernant les congés :

<https://cloud.sfpd33.fr/index.php/s/txx7Gex7asgXMFS>

#### ▶ Est-ce que la durée du confinement génère des jours de congés ?

L'article 7 de la directive 2003/88 du 4 novembre 2003 prévoit une période minimale de congés annuels de quatre semaines : "*Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines, conformément aux conditions d'obtention et d'octroi prévues par les législations et/ou pratiques nationales.*"

Les lois statutaires prévoient que les fonctionnaires en activité ont droit à un congé annuel avec traitement dont la durée est fixée par décret en Conseil d'Etat. Dès lors que les fonctionnaires restent en position d'activité, qu'ils soient en ASA, télétravail ou arrêt de maladie, ils ont droit auxdits congés. **Dès lors, la durée du confinement génère des jours de congés.**

#### ▶ Les congés qui avaient été posés et validés, sur ce qui est à présent une période de confinement, sont-ils réputés pris ou faut-il les annuler ?

**Une fois que les congés ont été posés et validés, ils sont décomptés sauf accord de l'employeur pour les annuler sur demande de l'intéressé.** Par exemple, les congés posés pour les congés de Pâques seront décomptés sauf demande contraire des agents et accord des responsables.

#### ▶ Est-ce que la situation d'agents en ASA génère des jours RTT ?

La période passée en ASA ne génère pas de jours de RTT (circulaire du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique au paragraphe 1.2).

L'acquisition de jours de RTT est en effet liée à la réalisation de durées de travail hebdomadaires supérieures à 35 heures, hors heures supplémentaires, et est destinée à éviter l'accomplissement d'une durée annuelle du travail excédant 1 607 heures. **Dès lors, les absences au titre des ASA sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de jours RTT que l'agent peut acquérir.**

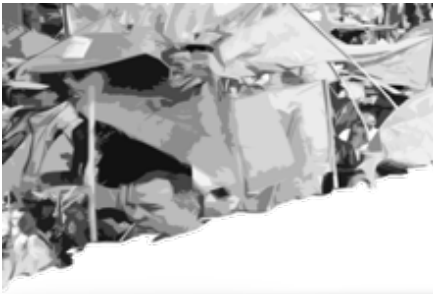
#### ▶ Est-il possible de transformer en ASA des jours de congés déposés et validés ?

Les ASA n'ont pas vocation à remplacer les congés posés et validés.

"Un décret publié mercredi 8 avril au Journal officiel adapte les modalités de prise en charge des frais de repas des agents publics assurant la continuité du fonctionnement des services publics pendant l'état d'urgence sanitaire, mais qui ne peuvent pas avoir accès à de la restauration collective.

La prise en charge de ces frais se fera sur la base de celle fixée pour les frais de mission, à savoir un tarif forfaitaire de 17,50 euros."





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Gestes barrières et confinement

Solidaires Finances Publiques revendique pendant la période que tous les agents de tous les services travaillant en présentiel soient :

- dotés d'un nombre suffisant par jour et par agent de masques réglementaires en terme de sécurité sanitaire,
- dotés de gants, de gels hydroalcoolique par service, de lingettes désinfectantes,
- installés dans des bureaux éloignés de plusieurs mètres garantissant les distances de sécurité.

### Dotation de masques :

La DG a obtenu **des masques pour la DGFIP pour les services : accueil du public, trésorerie hospitalière, EIFI et CID/SIL.**

**Dotation de 2 masques par agent et par jour.** Un tutoriel a été fourni aux agents pour apprendre à les utiliser.

La première distribution dans les services concernés de la DISI a commencé vendredi 3 avril et s'achèvera le 7 avril. Elle permettra aux agents de se protéger pendant 9 jours.

**Une deuxième livraison est prévue à partir du 14/04.**

### Gestes barrières :

**Pour les EIFI :** Les consignes sont très précises. Des notes de services rappellent les règles.

#### Pour les CID :

- Mise à disposition de masque de type « chirurgical », 2 masques par agent et par jour,
- Mise à disposition de lingettes et gel hydro-alcoolique ou savons.
- Chaque fois qu'il y a une manipulation de matériel non neuf, il faut le nettoyer avec des lingettes désinfectantes, en utilisant des gants.
- Les micro portables doivent être déposés devant la porte ou dans un sas, sans contact entre agents des CID et des DDFIP/DRFIP.
- Les portables et matériels sont remis à la CID désinfectés : 48h de stockage des matériels. Ensuite désinfection par la CID, et intervention.

**Aucun agent n'est infecté par le COVID19 à la DISI Sud-Ouest au 06/04/2020, d'après la direction.**

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique

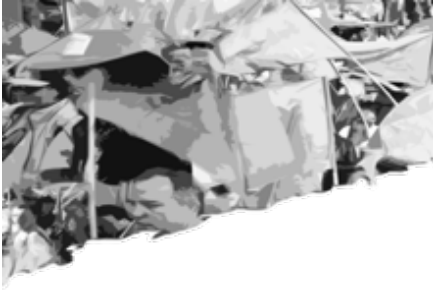


Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Télétravail choisi ou par nécessité de service PCA

Solidaires Finances Publiques revendique que dans l'urgence, il faut tout faire pour que tous les agents puissent travailler chez eux pour être en sécurité.

- mais il ne faut pas que la responsabilité des agents puissent être mise en cause en cas d'utilisation de matériel non conforme au niveau de la sécurité (non certifié par SI) en cas de piratage de données.
- qu'une convention de télétravail, même si elle est allégée, et le guide des bonnes pratiques soient transmis aux nouveaux télétravailleurs.se.s.
- que le droit à la déconnexion soit garanti.
- que les agent.e.s exerçant en télétravail se consacrent exclusivement à leur travail, et pas à la garde de leurs enfants en même temps.
- qu'un.e agent.e doit être exclusivement soit en télétravail, soit en ASA pour garde d'enfant.

### Questions réponses avec la Direction :

☆ **Que pensez vous de la dotation de portables et ultraportables avec l'ajout d'écran supplémentaires ? Ecran neufs ou recyclés ? Les agents sont habitués à travailler avec des doubles écrans.**



**Président :** Il y a la dotation Etna. Arrivée d'ultraportables entre le 10 et le 14/04. Nous n'avons pas acheté d'écran en plus. Les agents travailleront avec les ultraportables, je le fais bien tous les jours. Nous sommes en situation dégradée, pour augmenter les capacités, le taux de télétravail, en catastrophe. On n'est pas à la recherche de la même productivité que d'habitude. Les agents peuvent éventuellement prendre leur écrans de bureau.

☆ **Des agents sont revenus au bureau, car ils ne supportaient pas le travail sur portable.**

**Président :** on fait du palliatif pendant une période limitée. Nous avons raflé à l'UGAP ce qui restait comme matériels : donc des ultraportables avec leurs stations d'accueil.

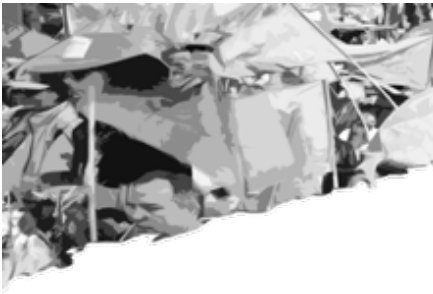
Nous n'avons pas connaissance d'agents revenus pour ce motif. Nous espérons le déconfinement fin avril.

**Resp ESI33 :** Les agents de l'ESI33 sont partis avec un écran du bureau.

**Président :** Nous allons garder des micro prévus pour le département des Charentes pour Poitiers.

**Adjoint DISI :** les BAFP POP sont accessibles depuis vendredi soir par le PIGP. L'ancien WEBMAIL a été remplacé par un client léger permettant d'y accéder.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Services éditiques EIFI - campagne DPR

Solidaires Finances Publiques revendique :

- que la campagne DPR soit reportée, et que les impressions Clic'Esi soient stoppées.
- que si la campagne DPR a lieu, nous demandons que les vacataires soient renvoyés chez eux et payés pour le contrat qu'ils ont signé (CF décision de la DRFIP75).
- Nous demandons du gel, des gants, des masques, le respect absolu des distances de sécurité.
- Que le nettoyage des locaux et des machines soit réalisé par des entreprises spécialisées, et non par des salariés en contrats précaires comme les vacataires.

### Exposé du Président :

- ☉ La campagne DPR a commencé. C'est une obligation de nos missions de services publiques.
- ☉ Il faut respecter les gestes barrières, les distances de sécurité.
- ☉ **Coup de chapeau au service CQEIFI qui a livré les ressources pour les autres ateliers EIFI en respectant les délais.**

### Exposé du Resp. ESI86 :

- ☉ Il y a beaucoup moins de déclarations à produire : 4,2M en 2019, 2,1M cette année.
- ☉ Une note de service cadrant le dispositif a été envoyée aux agents, et elle est mise à disposition des OS.
- ☉ 1 seul agent par machine, mais réduction du rythme actée par SI2A.
- ☉ Horaires 7h45 à 12h - pause repas- 12h45 à 16h30. Pas d'équipe.
- ☉ Le rendement est réduit, la campagne sera plus longue, mais finie avant le 30/06.
- ☉ Arrêt toutes les heures pour se laver les mains. Désinfections fréquentes des machines par les 2 vacataires, et aération des locaux plusieurs fois par jour.

### Questions réponses avec la Direction :

- ☆ **Campagne DPR les horaires ont été modifiés 1h en plus chaque jour d'après nos informations.**

**Président** : oui depuis ce matin, la date de fin de production a été fixée au 6 mai au lieu du 15 mai. Nous avons estimé qu'il faut ajouter 1 h de plus pour atteindre l'objectif.

**Resp. ESI86** : les autres EIFI n'ont pas pu nous délester autant que prévu. Les agents sont prioritaires pour manger leurs plateaux repas. Je veillerai à la fatigue des agents. Les remises à La Poste sont prévues les 29, 30/04 et 6/05. Mais si on est en avance, les horaires pourront diminuer.

- ☆ **Solidaires** : la DiSI Ile de France EIFI Nemours confie le nettoyage quotidien des machines à une entreprise spécialisée (et non pas à des vacataires), l'entreprise "puissance 5" société ayant une habilitation spéciale désinfectant COVID19 avec produit et protocole.

**Président** : nous sommes satisfait du process de Poitiers qui donne entière satisfaction : gestes simples réalisés par les vacataires. Pas de produits miracles pour le COVID19, c'est faux!

**Resp. ESI86** : le responsable de EIFI77 a cherché une solution à ce sujet. C'est exact, il y a intervention d'une entreprise spécialisée. Avec les agents, nous avons voulu éviter l'intervention d'une société externe. Les vacataires nettoient toutes les heures avec des lingettes. La société de nettoyage de l'ESI nettoie les locaux avec de la javel.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Services CID - SIL - préparation PC portables

Solidaires Finances Publiques revendique au nom du principe de précaution :

- que les PC portables préparés par les CID/SIL soient remis sans contact dans un bureau où les agents utilisateurs viendront les chercher.
- que les CID/SIL soient équipés des gants et de gel hydro-alcoolique
- qu'un ou 2 pc VPN15 (c'est à dire permettant de se connecter à distance sur leur PC de bureau) soit mis à la disposition des CID/SIL pour éviter qu'ils se déplacent sur leur lieu de travail lorsqu'il n'y a pas de PC portables à préparer.
- que les agents de CID/SIL ne manipulent pas et ne préparent pas les PC portables récupérés auprès des agents qui peuvent être malade sans en présenter les signes.
- que ne soit utilisé que des PC Portables neufs ou des PC portables présents dans le stock avant le début de l'épidémie.
- que les PC portables télétravail ne soient pas transmis entre agents par rotation.

### Exposé du Président :

- Dans la majorité des cas, les PC sont remis dans des locaux sans contact avec les agents de la CID, ou ils sont transporté par des cadres.
- Certains collègues de CID font de l'assistance télé-travail, en télé-travail.

### Les agents des CID/SIL font toujours un boulot remarquable sur toute la DISI !

L'IDIV de la DISI Siège est le « concentrateur » des demandes de VPN.

### Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires** : Des mopieurs sont en cours de livraison dans certaines DDFIP. Les demandes **CONCURSIVE ALIM** concernant leur installation peuvent-elles être rejetées ? Est que les services **BIL** peuvent exiger leurs installations ?

**Président** : si les matériels ont été retirés, ils seront remis ! Les Services BIL joignent le prestataire. Cela doit rester exceptionnel, mais les DDFIP doivent pouvoir imprimer dans les services. On n'a pas dit « 'pas de déplacements mais déplacements limités ». Ce n'est pas plus dangereux que dans nos locaux si les gestes barrières sont pris. Nous ne mettons pas les agents CID en danger. Désinfecter au préalable le matériel reçu, avec un délais d'installation si possible de 48h.

☆ **Solidaires** : La CID 17 n' arrive pas à empêcher les agents de la DDFIP de rentrer dans leurs bureaux malgré l'affichage de l'interdiction sur la porte. Bien sûr, plus ils sont gradés plus ils se sentent immunisées contre les consignes de sécurité. Que peut faire la DISI ? En attendant, les collègues ferment la porte de la CID à clef.

**Président** : ok, ils peuvent fermer à clef. Les agents de tout grade doivent respecter les consignes de sécurité.







## CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



### AT PART Bordeaux

#### Questions réponses avec la Direction :

☆ **AT part dans le cadre de télé-déclaration, les 3 agents en télétravail vont-ils gérer toute la France en N2?**

☆

**Président :** le N2 AT33 ne couvre pas tous les territoires. Intervention seulement pour l'assistance sur les pannes du dispositif.

**Resp. ESI33 :** l'AT33 vient renforcer Amiens et Rouen. Les N2 les plus experts sont à l'AT33, mais les autres ont reçu des formations. Ils traitent uniquement les formuels.

Les agents vont avoir un téléphone pro portable, si c'est possible. Les agents utilisent leurs téléportables perso pour l'instant en appelant en anonyme. Le démarrage de cette campagne est prévue le 20/04/2020.

### Services Exploitation 86 : PTS - N3 pontage GTM

#### Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires :** PTS86, nous souhaiterions que ce service exerçant des missions prioritaires soit doté de PC portables pour que les agents puissent remplir ces missions en télétravail, comme c'est le cas au PTS de Nantes exerçant le même métier. 5 agents sur site par jour c'est encore trop ! Il faut récupérer des portables que vous avez attribués à des services non prioritaires pour ces agents. Même remarques pour le service N3 pontage GTM : medoc-web étant disponible dans les services, pourquoi sont-ils toujours 2 par jour dans ce service en présentiel?

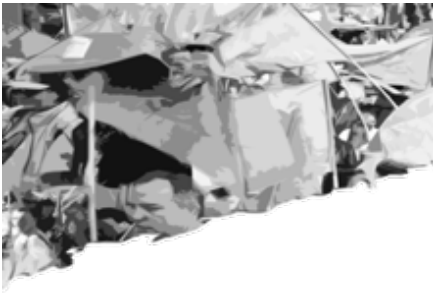
**Président :** pas possible pour les pc bastion du PTS. Il faut attendre des portables hautes performances pour le faire. Chaque fois que l'on peut mutualiser entre sites, on utilise le transporteur GEODIS. Dans le cas de l'ESI 33, c'était du redéploiement interne. On utilise les portables du développement pour le développement. Les portables des astreintes sont déjà utilisés. On pourrait astreindre les agents en astreinte à travailler toute la journée, mais nous ne le faisons pas.

**Resp. ESI86 :** les besoins sont spécifiques au PTS86, des machines de « course » sont commandées avec réception mi-avril pour qu'ils exercent depuis chez eux. Nous ne souhaitons pas faire venir des personnes lorsque la mission est possible en télétravail. Il faut réduire le nombre de personnes en présentiel par rapport à l'activité réelle du service.

N3 pontage, 2 agents sur 4 sont présents par roulement chaque jour. Ils pourront bientôt télétravailler avec un PC portable en VPN15. On pourra redéployer certains postes ENFIP pour eux pour réduire leur présence sur site

**Président :** nous n'allons pas faire transiter les pc portable sur 500km par plaisir. Il faudra récupérer un jour les portables. A la fin de la crise, il faudra commander plus de portables pour les agents de la DISI.





# CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 6 avril 2020



## Sujets divers

### Questions réponses avec la Direction :

☆ **Autre syndicat (sigle à 2 lettres) :** Nous nous félicitons de la mise en place d'une prime spéciale pour les agents présents pendant le COVID19 comme à la DISI Budget et les présents partout !

**Président :** il est question d'un système de prime. Mais c'est en interministériel. Pour la détermination des ayant droits en local .... c'est trop tôt.

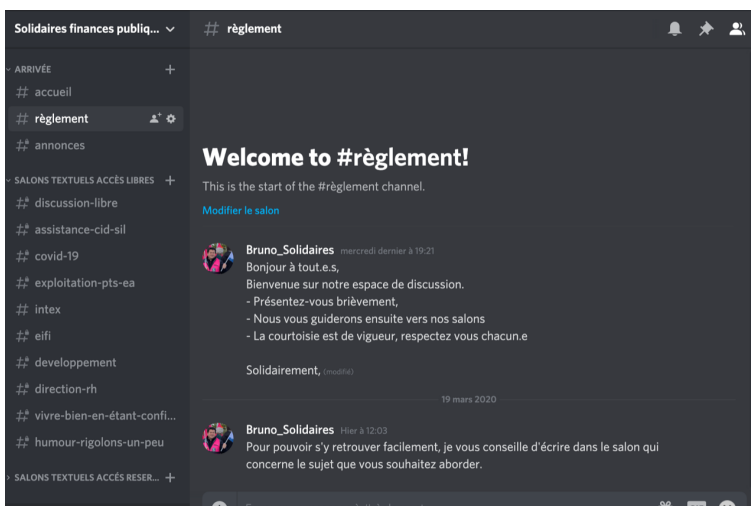
Votre question n'est-elle pas plutôt « situation entre les agents en AA et les autres » ?

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.  
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.**

- ★ Pour recevoir nos informations,
- ★ Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
- ★ Nous rejoindre sur notre serveur DISCORD pour vous informer, discuter ensemble, et rompre l'isolement.

📧 [contact@sfpd33.fr](mailto:contact@sfpd33.fr)

☎ 06.65.69.94.07



<http://opn.to/a/7xKzR>  
<https://discord.gg/xHnsUJx>

